

CONVOCATION DU 04 DECEMBRE 2018 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2018

Convocation en date du 04 Décembre 2018, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi dix décembre deux mille dix-huit, à vingt heures trente minutes à l'effet de procéder à :

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 octobre 2018.

- 1) Décisions Modificatives 2018 (budget primitif – budget service des eaux)
- 2) Règlement et Tarifs de location de la salle des fêtes à partir du 1^{er} janvier 2019
- 3) Chemins ruraux
- 4) Travaux 2019
- 5) Colis/Repas fin d'année 2018
- 6) Questions diverses.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Date de convocation : 04 Décembre 2018

Date d'affichage : 04 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix du mois de Décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DALVERNY Jérôme, Maire.

Présents : Mme TORTE Suzanne, M. ALLEGRE Guillaume, Mme HENNACHE Marie Hélène, Mme DUPLAND SCHANDELET, M. BREYSSE Dominique, M. TREMBLEY Guy, M. FERMENT Bernard, Mme MAILLOT NEYRAND Lydie, BERGOUNIOUX Serge, Mme TERME Annie, M. VALETTE Alain, M. CONDOR Alain.

Excusées : Mme PERGE Christine, Mme BACCONNIER Virginie.

Absent : M. CONDOR Alain.

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme TERME Annie

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2018 :

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 22 Octobre 2018.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

1) DECISIONS MODIFICATIVES 2018 (BUDGET PRIMITIF-BUDGET SERVICE DES EAUX)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents valide les décisions modificatives suivantes, à savoir :

BUDGET GENERAL 2018 :

R 002 : Excédent antérieur :	11 030.53 euros
D 022 : Dépenses imprévues fonctionnement :	10 030.53 euros
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance :	1 000.00 euros
D 2315 : Immos en cours :	- 1 000.00 euros
D 1641 : Emprunt en euros :	

BUDGET SERVICE DES EAUX 2018 :

D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance :	1 400.00 euros
R 70111 : Vente d'eau aux abonnées :	1 400.00 euros

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

2) TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

Suite aux travaux effectués dans la salle des fêtes, le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal « le règlement intérieur de la salle des fêtes et propose divers tarifs de location ainsi que la mise en place de caution.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents les tarifs de location de la salle des fêtes applicables au 1^{er} janvier 2019 seront de :

- Location de salle des fêtes – journée – hors week end – (jusqu'à 23 heures 00)

Particulier résidant de la commune	110 euros
Particulier ne résidant pas sur la commune	220 euros
Association siège social à Prades	Mise à disposition gratuite
Association siège social hors commune (activité et effectif concerne la commune)	Mise à disposition gratuite
Association siège social hors commune	110 euros

- Location de salle des fêtes – week end (samedi et dimanche)

Particulier résidant de la commune	210 euros
Particulier ne résidant pas sur la commune	420 euros
Association siège social à Prades	Mise à disposition gratuite
Association siège social hors commune (activité et effectifs concerne la commune)	Mise à disposition gratuite
Association siège social hors commune	420 euros

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

3) CHEMINS RURAUX :

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de Monsieur et Madame BESNARDEAU Guy en date du 25 octobre 2018 et de Monsieur et Madame VIANNET Mathieu en date du 19 novembre 2018 concernant l'acquisition de chemins ruraux à proximité de leurs propriétés.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents, il a été décidé de ne pas donner suite favorable à ces deux demandes.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

4) TRAVAUX 2019 :

Le Maire fait un point sur les travaux à réaliser en 2019.

Concernant « l'aménagement du centre bourg de Prades », l'envoi de l'avis à la publication du marché public en procédure adaptée aura lieu dans la semaine 50 et la date de réception des offres le 18 janvier 2018, les travaux débiteront en février 2019.

Un parking à côté de l'école maternelle va être réalisé pendant les vacances scolaire de Noël.

Après discussion, le Maire est chargé de faire réaliser les devis concernant le changement des fenêtres et volets, des appartements de l'école primaire mais aussi concernant la réalisation d'un parking à côté du cimetière n°3.

5) COLIS/REPAS FIN D'ANNEE 2018 :

127 colis seront distribués pour l'année 2018 à partir du vendredi 14 décembre et 80 personnes participeront au repas de fin d'année qui aura lieu jeudi 13 décembre à la salle des fêtes.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la vérification des débits des points incendie sera réalisé par la communauté de communes Ardèche Sources et Volcans et par la commune de Pont de Labeaume.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 6 Janvier 2019 à 11 heures.
- Une élue demande s'il serait possible de se regrouper pour acquérir des bacs de collectes homologués. Après discussion, il a été décidé que les habitants s'équipent de façon individuelle auprès des commerçants d'Aubenas ou autres.
- Une élue propose une chorale concernant diverses animations qui pourrait se dérouler sur la commune.
- Une élue propose un spectacle Hélène DESCHAMPS concernant diverses animations qui pourrait se dérouler sur la commune.
- Une élue demande si des illuminations vont être installées sur la RD 19 pour Noël. Après discussion des luminaires vont être commandés début 2019 pour être mis en place en décembre 2019.
- Une élue demande où en est le dossier concernant « 4L TROPHY ». La subvention a bien été versée, Monsieur GIBOUX et Madame GRAMAIZE viennent récupérer les autocollants Vendredi 14 Décembre 2018 à la Mairie, des photos seront réalisées.
- Un élu demande de faire un point sur l'avancée des travaux concernant le futur commerce. Le Maire explique que l'ouverture de trois commerces est prévue pour le mois de mai 2019. A l'heure actuelle seules deux enseignes sont connues à savoir, bio coop et une boulangerie (annexe d'une boulangerie située à Lalevade)

QUESTIONS DIVERSES DU PUBLIC :

- Une administrée demande que la commune communique concernant la collecte des ordures ménagères en indiquant les nouvelles directives.
- Une administrée demande si une étude sur les ponts ne pourrait être réalisée, car sur certains ponts la circulation de poids lourds est de plus en plus importante. Le Maire précise qu'une étude sur les ouvrages d'art communaux a été réalisée en 2006.
- Des administrés font part de leurs problèmes de voisinage, mais aussi évoquent un problème d'eaux pluviales qui se déversent dans leur propriété. Un courrier va être envoyé aux propriétaires afin de remédier au problème.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRADES DU 10 DECEMBRE 2018LISTE DES MEMBRES PRESENTS :

<u>NOM et Prénom</u>	<u>Signature</u>
DALVERNY Jérôme	
BERGOUNIOUX Serge	
BREYSSE Dominique	
HENNACHE Marie-Hélène	
TORTE Suzanne	
DUPLAND-SCHANDELET Claudine	
FERMENT Bernard	
VALETTE Alain	
MAILLOT-NEYRAND Lydie	
CONDOR Alain	<i>Absent</i>
TERME Annie	
TREMBLEY Guy	
BACCONNIER Virginie	<i>Excusée</i>
ALLEGRE Guillaume	
PERGE Christine	<i>Excusée</i>